

## **Question de Kattrin Jadin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le rapport de l'AIEA sur le nucléaire iranien"**

**Kattrin Jadin (MR)**: Madame la présidente, monsieur le ministre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a récemment indiqué, dans son rapport relatif à la question du nucléaire iranien, que la République islamique d'Iran s'est enrichie en uranium à hauteur de 1 571,6 kilogrammes, soit huit fois plus que la norme fixée dans le pacte international conclu en 2015 dont les États-Unis ont décidé unilatéralement de se retirer en 2019.

Par ailleurs, depuis des mois, l'Iran interdit l'accès à deux sites nucléaires aux inspecteurs de l'AIEA, ce qui est fort déplorable. On ne peut donc pas exclure que le pays possède encore plus d'uranium que cela n'est estimé.

Heureusement, il semblerait que les relations entre l'Iran et les États-Unis se soient un peu améliorées, suite à la libération réciproque de prisonniers.

Monsieur le ministre, je voudrais vous entendre au sujet des suites liées au pacte sur le nucléaire iranien? Peut-il encore subsister en connaissant l'attitude de l'Iran vis-à-vis de l'AIEA? Quelles seront les conséquences du rapport de l'AIEA sur les futures relations avec l'Iran? Disposez-vous d'informations quant à la nouvelle approche entre les États-Unis et l'Iran suite à la récente libération de prisonniers?

**Philippe Goffin, ministre**: Madame la présidente, madame Jadin, la Belgique défend fermement la préservation du plan d'action global commun, qui constitue une des réussites de l'approche multilatérale et de la diplomatie. La survie du plan d'action dépend de sa mise en oeuvre complète par toutes les parties. À cet égard, deux développements négatifs sont à regretter.

Tout d'abord, je mentionnerai le retrait des États-Unis du plan d'action et la ré-imposition de sanctions unilatérales. Ces actions ont eu un effet négatif sur l'équilibre entre les restrictions et les bénéfices qui forme la base du plan. De surcroît, la nouvelle exemption dans le domaine du nucléaire empêche l'Iran et les autres États de mettre en oeuvre leurs engagements, au titre de la résolution 2231 qui endosse le plan d'action.

Ensuite, nous sommes extrêmement préoccupés par le non-respect, de la part de l'Iran, d'un certain nombre de ses engagements. Nous rejetons une approche *less for less* qui ne peut mener qu'à une situation d'escalade avec des conséquences imprévisibles.

Récemment, l'Iran a refusé l'accès aux inspecteurs de l'AIEA à certains sites. De ce fait, l'Iran n'a pas respecté une obligation qui ne découle pas directement du plan d'action mais de ses obligations vis-à-vis de l'AIEA sous le système de sauvegarde imposé à tous les États par le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Cette violation ne pouvait rester sans réponse et le Conseil des gouvernements de l'AIEA a approuvé une résolution demandant à l'Iran de se mettre en règle. La Belgique, actuellement membre du Conseil, a voté en faveur de cette résolution. Nous allons continuer à appeler

l'Iran à honorer toutes ses obligations, aussi bien celles découlant du plan d'action que celles découlant du TNP. Il faut que l'Iran entreprenne les actions nécessaires pour regagner la confiance de la communauté internationale. La libération réciproque de prisonniers par les États-Unis et l'Iran est un pas positif. Toutefois, il n'y a aucun relâchement de la politique américaine de pression maximale contre l'Iran. Au contraire, les positions se durcissent encore.

**Katrin Jadin (MR):** Je vous remercie, monsieur le ministre.